



Rapport d'activité

2022

ca2bm.fr



Communauté d'Agglomération
des 2 Baies en Montreuillois



SOMMAIRE

3

Édito

4

La Communauté d'Agglomération
des 2 Baies en Montreuillois

5

Nos élus

10

Nos services et nos compétences

13

Budget 2022

17

Pôle Fonctionnel

23

Pôle Développement
et Aménagement

29

Pôle Opérationnel



Mesdames, Messieurs,

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuil et ses agents accompagnent le quotidien de plus de 67 000 habitants : de l'eau potable que chacun utilise aux transports scolaires et interurbains; des déchets que nous collectons aux accompagnements personnalisés que nous vous proposons au travers de l'AggloMobile ou des Points Justice; des livres que vous pouvez emprunter au sein de notre réseau de lecture publique à l'initiation des musiques proposées par nos dumistes dans les écoles du territoire en passant par les actions d'information sur l'habitat.

Notre intercommunalité est également moteur sur le territoire pour permettre l'installation et la création d'emplois au travers de ses zones d'activités, de ses ateliers relais ou ses bureaux; elle est aussi le 1^{er} soutien de ses 46 communes au travers de ses dispositifs d'aide à l'investissement, permettant la réalisation de nombreux projets communaux.

L'action de la CA2BM et ses domaines de compétence sont très variés et parfois mal connus. Pour autant, les actions qu'elle porte, les équipements qu'elle propose à ses usagers rayonnent à travers tout le territoire, à l'image de nos 3 piscines, de nos 2 cinémas, de nos 3 déchèteries et de nos plate-forme d'apport volontaire, de nos châteaux d'eau, de nos stations d'épuration, de nos 4 médiathèques, des 30 sentiers de randonnées labellisés, ...

Notre jeune agglomération accompagne, conseille, oriente, planifie. Elle prépare l'avenir et ambitionne de rendre le territoire plus accueillant, plus attractif tout en préservant ses atouts naturels.

A travers ce document qui retrace en chiffres l'activité des services durant l'année 2022, nous avons souhaité mettre en exergue l'action de nos collaborateurs qui agissent au quotidien avec détermination pour remplir les missions que les 82 élus qui composent le Conseil d'Agglomération leur ont confié, dans l'intérêt public et la permanente recherche de la satisfaction de nos usagers.

Bien Cordialement,
Bruno COUSEIN
Président de la CA2BM

LA CA2BM

Bercée entre la Canche et l'Authie, observée du haut des remparts de Montreuil-sur-Mer, la CA2BM, Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois, ne manque ni d'attraits, ni d'atouts.

De sa frange littorale à son arrière-pays rural, le territoire regorge de beautés naturelles, de richesses patrimoniales, de paysages verdoyants qui en font un territoire attractif et accueillant.

Forte de ses 46 communes réparties sur plus de 410 km², la CA2BM accueille plus de 66 000 habitants et connaît une forte augmentation de sa population durant la période estivale.

Notre territoire est la 1^{ère} destination touristique de la Région et attire des visiteurs venus de France, de Belgique, des Pays-Bas, d'Allemagne et de Grande-Bretagne.

La CA2BM est présente au quotidien dans la vie des habitants du territoire : de l'eau potable à la collecte et la valorisation des déchets ; des transports scolaires et interurbains aux piscines ; de la saison culturelle intercommunale au soutien des projets des communes.

C'est également l'agglomération qui œuvre pour le développement d'un territoire harmonieux, liant le nécessaire développement à la préservation de l'environnement.

Soutenir le développement des communes, accompagner les créateurs d'entreprises, permettre l'accès aux services publics de proximité, aménager le territoire de façon durable, développer les services et infrastructures, l'intervention et l'implication de la CA2BM est ambitieuse dans ses domaines de compétence.

Notre agglomération, c'est également un grand territoire avec des femmes et des hommes, véritables ambassadeurs d'un savoir-faire et d'un investissement.

Avec eux, la CA2BM rayonne bien au-delà des frontières de son territoire.

BUREAU COMMUNAUTAIRE 5



Daniel FASQUELLE
Finances - Fiscalité



Philippe COUSIN
Services techniques et
équipements sportifs



Claude VILCOT
GEMAPIE Mer



Jean-Claude DESCHARLES
NTIC - PCAET



Pierre DUCROCQ
Développement économique,
touristique et culturel



Walter KAHN
Assainissement
Eaux usées



Dominique MASSON
GEMAPIE Terre



Mary BONVOISIN
Emploi - Formation PAD
Egalité hommes/femmes



Jacques FLAHAUT
Eau potable
Défense incendie



Gaston CALLEWAERT
Mobilité - Transports
Voies douces



Jean-Claude ALLEXANDRE
Planification - Politiques
contractuelles - Habitat



Hubert DOUAY
Collecte - valorisation et
élimination des déchets -
Ressources humaines



Geneviève MARGUERITTE
Petite enfance
Action sociale



Joël LEMAIRE
Gestion réseau
pluvial urbain



Franck TINDILLER
Gestion de la politique de la ville
Gens du voyage
Promotion et diversification
agricole et alimentaire

6 CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Marc DELABY
Airon-Notre-Dame



Sébastien BETHOUART
Airon-Saint-Vaast



Philippe FOURCROY
Attin



Patrick HERLANGE
Beaumerie-Saint-Martin



Bruno Cousein
Berck-sur-Mer



Danièle BERTIN
Berck-sur-Mer



Pierre-Georges DACHICOURT
Berck-sur-Mer



Valérie DECLERCO
Berck-sur-Mer



Jean-Marie MICHAULT
Berck-sur-Mer



Jocelyne CAULIER
Berck-sur-Mer



Michel KUCHARSKI
Berck-sur-Mer



Bernard MORGENTHALER
Berck-sur-Mer



Jean-Jacques OPRESKO
Berck-sur-Mer



Claudine OBERT
Berck-sur-Mer



Claudine TORABI
Berck-sur-Mer



Marie-France BUZELIN
Berck-sur-Mer



Jean-Luc BOUVIER
Berck-sur-Mer



Mélanie WATTEL
Berck-sur-Mer



David CAUX
Bernieulles



Dominique MASSON
Beutin

CONSEIL COMMUNAUTAIRE 7



Michel HEDIN
Bréxent-Enocq



Gaston CALLEWAERT
Camiers



Rose-Marie DELPORTE
Camiers



Hubert DOUAY
Campigneulles-
les-grandes



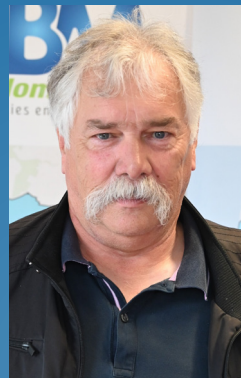
Jean-Claude ALLEXANDRE
Campigneulles-
les-petites



Valérie DELORME
Colline-Beaumont



Daniel DUBOIS
Conchil-le-Temple



Émile CRÉPIN
Cormont



Walter KAHN
Cucq



Didier BOMY
Cucq



Margarete BARBARA
Cucq



Christelle DEHARBE
Cucq



Philippe COUSIN
Ecuire



Marc BRIET
Estrée



Hubert MAQUAIRE
Estréelles



Franck TINDILLER
Etaples-sur-Mer



Sébastien BAILLET
Etaples-sur-Mer



Christelle BEURAIN
Etaples-sur-Mer



Josiane BOUTOILLE
Etaples-sur-Mer



Dominique DELSAUX
Etaples-sur-Mer

8 CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Gérard ANDRÉ
Etaples-sur-Mer



Charles LANQUETIN
Etaples-sur-Mer



Maryse MAILLART
Etaples-sur-Mer



Bernard WAUQUIER
Etaples-sur-Mer



Jean-Pierre LAMOUR
Etaples-sur-Mer



Norbert MAGNIER
Frencq



Claude VILCOT
Groffliers



Maxime DUVAL
Hubersent



Dominique BIGAND
Inxent



Franck LEURETTE
La Calotterie



Jean-François ROUSSEL
La Madelaine-
sous-Montreuil



Geneviève MARGUERITE
Lefaux



Benoît ROUZÉ
Lépine



Daniel FASQUELLE
Le Touquet-Paris-Plage



Madelaine DERAMECOURT
Le Touquet-Paris-Plage



Anthony JOUVENEL
Le Touquet-Paris-Plage



Juliette BERNARD
Le Touquet-Paris-Plage



Philippe PETIT
Longvilliers



Henri DELIANNE
Maresville



Mary BONVOISIN
Merlimont

CONSEIL COMMUNAUTAIRE 9



Didier BRICOUT
Merlimont



Amélie JANKOWSKI
Merlimont



Jean-Paul DE LONGUEVAL
Montcavrel



Pierre DUCROQC
Montreuil-sur-Mer



Françoise DENIS
Montreuil-sur-Mer



Thierry POILLET
Nempont-Saint-Firmin



Olivier DEKEN
Neuville-
sous-Montreuil



Claude COIN
Rang-du-Fliers



Véronique DECLERCQ
Rang-du-Fliers



Roseline KOERS
Rang-du-Fliers



Thierry SAMIEC
Rang-du-Fliers



Maryse JUMEZ
Recques-sur-
Course



Daniel THILLIEZ
Saint-Aubin



Jean-Claude DESCHARLES
Saint-Josse



Jacques FLAHAUT
Sorris



Jérémy PERNACK
Tigny-Noyelle



Romain LAMOUR
Tubersent



Joël LEMAIRE
Verton



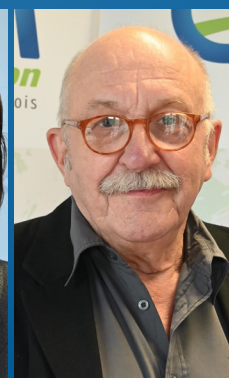
Jeannine SAMASSA
Verton



Jean-Claude GAUDUIN
Waben



Véronique GRAILLOT
Wailly-Beaucamp



Pierre LEQUIEN
Widehem

NOS SERVICES ET PRÉSENTS DAN

ATTIN

- Médiathèque

BEAUMERIE-SAINT-MARTIN

- Déchèterie

BERCK-SUR-MER

- Aire de Grand Passage
- Autorisation Droits des Sols (ADS)
- Cinéma le Cinos
- Déchèterie
- Médiathèque
- Piscine intercommunale
- Point Justice
- Service des Eaux

CAMIERS

- Point d'apport de végétaux pour les particuliers

CAMPIGNEULLES-LES-PETITES

- Zone d'activité du Moulin

CONCHIL-LE-TEMPLE

- Médiathèque

CUCQ

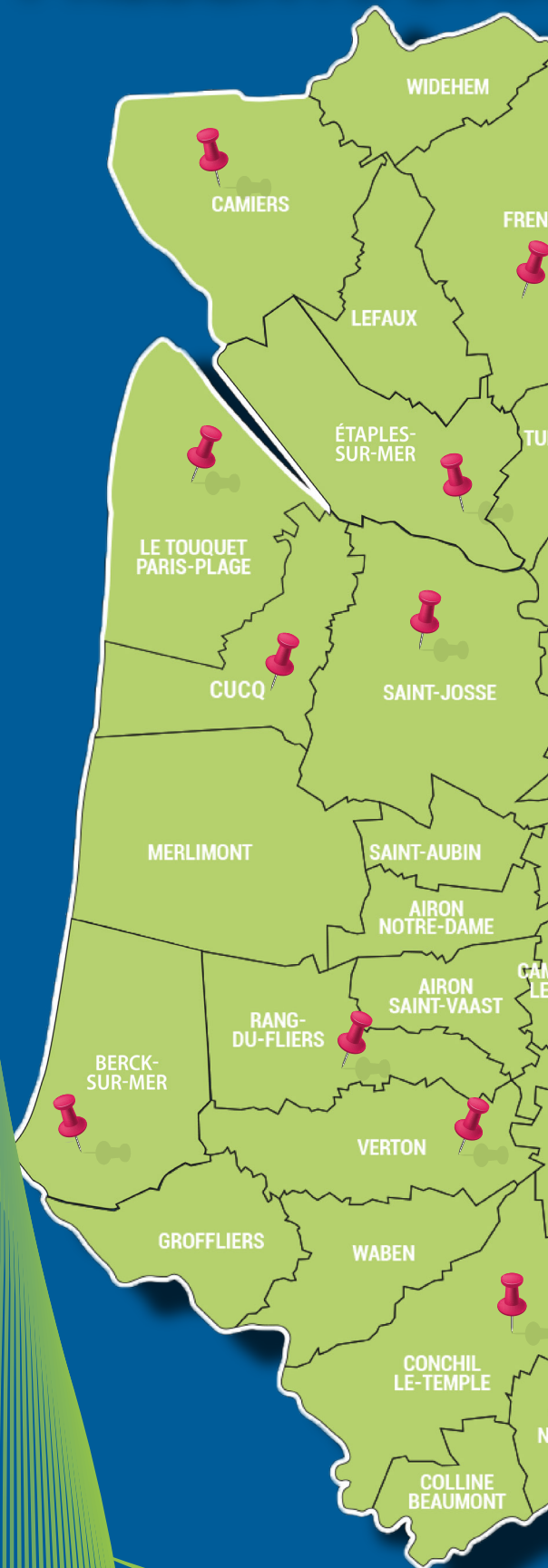
- Service Assainissement

ECUIRES

- Espace R. Lavogez (ex COSEC 1)
- Espace B. Pion (ex COSEC 2)
- Centre technique intercommunal
- Service Sports- Évènementiel
- GEMAPIE
- Piscine intercommunale J-C. Picques
- Relais Petite Enfance (RPE)
- Service Collecte et Valorisation des Déchets
- Service des eaux
- Service Urbanisme (Planification Guichet Unique de l'Habitat)
- Stade C. Mionnet
- Tennis couvert E. Sarrazin
- Terrain Saint Justin

FRENCQ

- Point d'apport de végétaux pour les particuliers



NOS ÉQUIPEMENTS S 17 COMMUNES



ÉTAPLES-SUR-MER

Aire de Court et Moyen Séjour ■
Déchèterie
Développement Économique (Maison des entreprises)
Piscine intercommunale
Point Justice
Zone d'Activité Opalopolis
Maison Intercommunale des Affaires Sociales

LE TOUQUET-PARIS-PLAGE

Point d'apport de végétaux pour les particuliers ■

MONTREUIL-SUR-MER

Cinéma - Théâtre ■
Siège de la CA2BM

RANG-DU-FLIERS

Médiathèque ■
Zone d'activité Champ Gretz

RECQUES-SUR-COURSE

Point d'apport de végétaux pour les particuliers ■

SAINT-JOSSE

Point d'apport de végétaux pour les particuliers ■

SORRUS

Pôle Intercommunal d'Apprentissage des Musiques ■
(PIAM)

VERTON

Aire de Court et Moyen Séjour ■
Point d'apport de végétaux pour les particuliers
Zone d'Activité Champ Gretz

Rejoignez nous :



12 NOS COMPÉTENCES

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois a été créée en janvier 2017. Elle est compétente dans de nombreux domaines, lesquels touchent au quotidien des habitants du territoire. Tous nos agents ont ainsi pour devoir d'accomplir leur mission au service du public. Voici un rapide rappel des principales compétences affectées à la CA2BM :

ENVIRONNEMENT

Collecte et valorisation des déchets, défense contre la mer, lutte contre les inondations et les ruissellements, qualité des eaux de baignade, ...

ENFANCE JEUNESSE

Gestion de l'accueil des jeunes enfants au travers du Relais Petite Enfance (RPE), éveil musical dans les écoles au travers du Pôle Intercommunal d'Apprentissage des Musiques (PIAM).

EAU ASSAINISSEMENT

Production et distribution d'eau potable, accompagnements des propriétaires dans les domaines de l'assainissement collectif et non collectif, défense contre l'incendie, ...

URBANISME

Élaboration du Plan Local, Urbanisme Intercommunal, Schéma de cohérence territoriale, les documents d'urbanisme (exemple permis de construire), autorisations urbanisme, ...

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & MOBILITÉ

Zones d'activités, soutien à l'emploi, gestion et création de pépinières d'entreprise...

TRANSPORTS MOBILITÉ

Pôles gares, pistes cyclables, sentiers de randonnées, transports scolaires et interurbains.

SPORT CULTURE

Gestion des équipements intercommunaux, soutien aux grands événements intercommunautaires, programmation de la saison culturelle, ...

NOUVELLES TECHNOLOGIES ET TRÈS HAUT DÉBIT

Déploiement du très haut débit et de la fibre optique, feuille de route numérique pour le territoire, ...

HABITAT, ACTION SOCIALE, POLITIQUE DE LA VILLE, GENS DU VOYAGE

Programme local de l'habitat, actions et aides financières en faveur du logement social, amélioration du parc immobilier, élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville, animation et coordination des dispositifs de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale, prévention de la délinquance, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil.

TRAVAUX & ENTRETIEN DU PATRIMOINE

Création, aménagement et entretien des équipements communautaires, intervention auprès des communes.

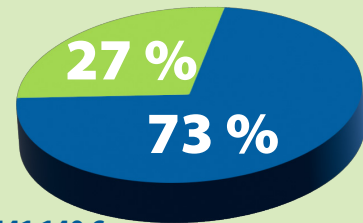
Le budget de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois a été voté le 11 avril 2022 après que le Conseil d'Agglomération se soit réuni le 17 mars 2022 afin de débattre des orientations budgétaires de l'année.

COMPTABILITÉ

7 BUDGETS

BUDGET PRINCIPAL

145 095 751 €



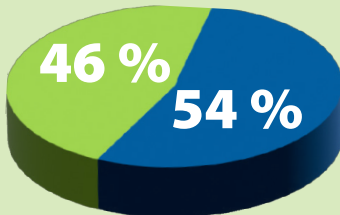
Le budget principal de la Communauté d'Agglomération a été voté le 11 avril 2022

Il s'élève à 76 441 140 €

- > 55 792 315 € en section de fonctionnement
- > 20 648 825 € en section d'investissement

BUDGETS ANNEXES

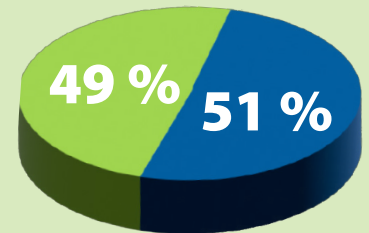
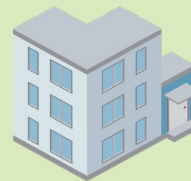
ASSAINISSEMENT



Le budget primitif Assainissement Collectif s'élève à 20 615 007.59 €

- > 11 034 535.60 € en section d'exploitation
- > 9 580 471.99 € en section d'investissement
- > **Assainissement non collectif : 776 551 € de budget primitif**

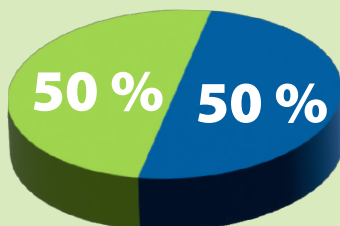
IMMOBILIER D'ENTREPRISE



Le budget primitif Immobilier d'Entreprise s'élève à 1 302 710.61 €

- > 664 786.74 € en section de fonctionnement
- > 637 923.87 € en section d'investissement

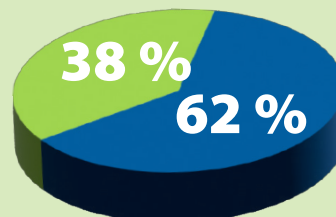
EAU POTABLE



Le budget primitif Eau Potable s'élève à 13 575 413.75 €

- > 6 770 527.88 € en section d'exploitation
- > 6 804 885.87 € en section d'investissement

COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS



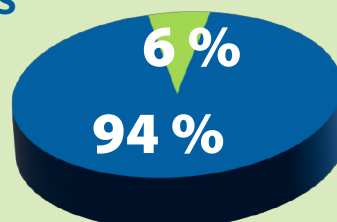
Le budget primitif Collecte et Valorisation des Déchets s'élève à 26 448 139.93 €

- > 16 527 289.39 € en section de fonctionnement
- > 9 920 850.54 € en section d'investissement

BUDGET TRANSPORTS COLLECTIFS

Le budget primitif Transports Collectifs s'élève à 6 252 281.06 €

- > 5 899 196 € en section de fonctionnement
- > 353 085.06 € en section d'investissement



14 DIRECTION GÉNÉRALE



Afin de gérer et de mettre en œuvre les compétences communautaires, la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois est composée d'une direction générale des services et est administrée en pôles : opérationnel, fonctionnel, administration générale, moyens généraux, développement et aménagement du territoire. Un service communication, un service culture et un service ressources humaines viennent compléter l'organisation.

Le Cabinet du Président

Il assure le suivi et la mise en œuvre des politiques publiques. Il coordonne la représentation et les interventions du Président, les relations avec les partenaires extérieurs et les autres collectivités, le protocole et les actions de proximité.

Le Comité de Direction Générale (CDG)

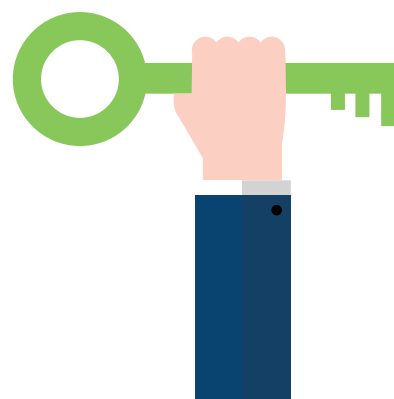
Il est composé des directeurs/directrices de pôles et est animé par le Directeur Général des Services. Il a pour objectif de définir les orientations stratégiques, de faire le point sur les avancées des dossiers, chantiers, de préparer les instances politiques (bureau communautaire, conseil communautaire).

Le Comité de Pôle (COPOL)

Il est composé des directeurs/directrices de pôles et des chefs de service. Son objectif est de prévoir une déclinaison opérationnelle des orientations stratégiques, RH, finances, des chantiers en cours.

Chiffres clés

- 8 conseils communautaires
- 591 délibérations
- 15 bureaux
- 51 décisions du Président









PÔLE FONCTIONNEL

18 PÔLE FONCTIONNEL

DISPOSITIF CONTRACTUEL DES TERRITOIRES

2 AGENTS



Les missions principales du service consistent en :

- Suivi administratif et financier des dossiers de subvention
- Développement et animation des contractualisations avec les partenaires financiers
- Gestion du dispositif « aide à l'investissement local » - fonds de concours
- Assistance auprès des services de la collectivité pour la recherche de financement
- Gestion des demandes de subvention déposées par les associations reconnues d'intérêt communautaires
- Participation à l'élaboration budgétaire

L'activité du service impacte aussi bien la section d'investissement que la section de fonctionnement du budget principal de la collectivité.

Dispositif d'aide à l'investissement local – fonds de concours

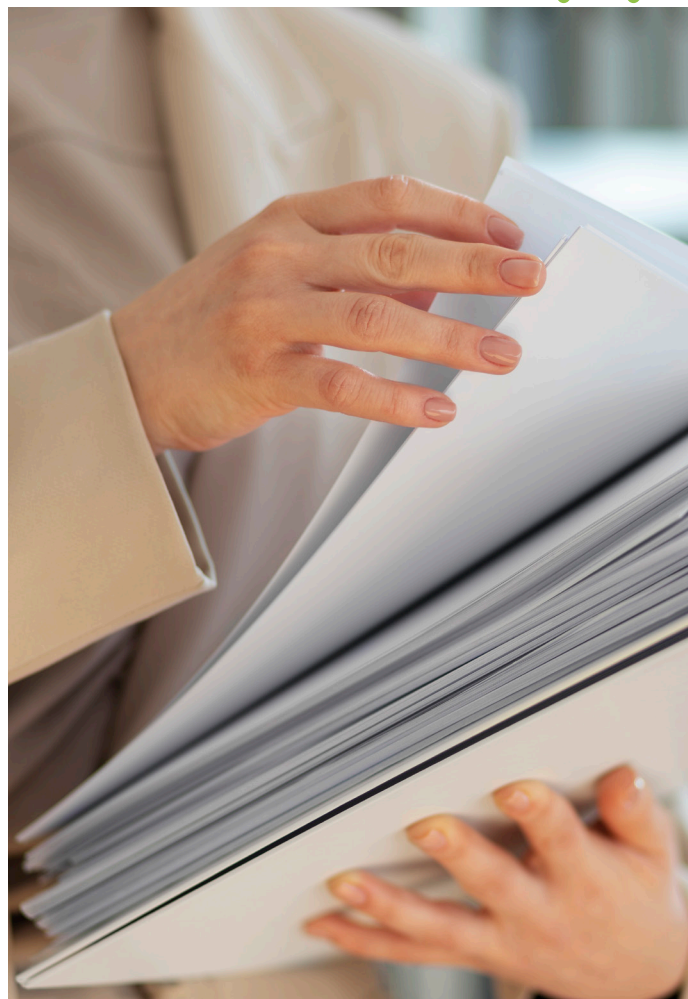
- Enveloppe globale 1 499 999,47 €
- Montant attribué au titre du dispositif 1 456 576,94 €
- Enveloppe non consommée / perdue : 43 422,53 €
- Subventions aux associations en dehors de tout dispositif de contractualisation : 663 375,14 €

Indicateurs

Au titre du dispositif d'aide à l'investissement local – fonds de concours, 98 dossiers ont été réceptionnés, 93 dossiers accordés.

Au titre de la recherche de financements, 26 demandes ont été déposées, 23 accordées.

Au titre des demandes de subvention d'associations, 17 demandes ont reçu un avis favorable, 8 ont été refusées.



SECRETARIAT GÉNÉRAL

2 AGENTS

- 403 délibérations votées
- 4 469 bons de commandes édités

Ce service est primordial à la bonne marche de la collectivité en assurant la liaison avec les élus, mais aussi avec les services pour la préparation des différents documents institutionnels.



RELAIS PETITE ENFANCE

6 AGENTS

Un accueil physique : 60 professionnels de l'accueil individuel et 79 parents

Des correspondances téléphoniques/courrier/email/sms

- 642 professionnels de l'accueil individuel

- 352 parents

Le nombre de contacts total a augmenté d'environ 5% entre 2021 et 2022.

On constate une baisse du nombre de contacts par téléphone/mail/sms de la part des assistants maternels d'environ 10%.

La mise en lien s'est accentuée entre les assistants maternels et les parents en recherche d'un mode d'accueil « spécifique » permettant de renforcer le rôle du RPE auprès du public. Les horaires d'accueil semblent convenir au public.

Les objectifs ? Poursuivre l'information et l'accompagnement des professionnels de l'accueil individuel et des parents employeurs dans leur statut respectif, maintenir et développer l'information des professionnels sur les conditions d'accès et d'exercice des métiers.

Le Relais Petite Enfance est aussi un lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel, des enfants et des parents.

Suite à une forte demande des assistants maternels, des ateliers d'éveil musical sont mis en place depuis septembre 2022, avec l'intervention d'une professionnelle.

Une réflexion est en cours concernant une possible évolution de l'organisation des temps d'animation le mercredi. Des ateliers « sonothérapie » avec l'intervention d'une professionnelle sont prévus.

Une mission d'information

- Une information délivrée aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail et sur les différents modes d'accueils existants sur le territoire

- La mise en relation de l'offre et de la demande

- L'information des professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice des métiers

Le RPE c'est :

- 1 bulletin d'information tous les 2 mois (mettre le visuel de la couv)

- 1 page Facebook dédiée

- La création d'une fiche « besoins des familles » pour les demandes d'accueil en urgence, en horaires atypiques et concernant des enfants malades ou en situation de handicap

En raison de la crise sanitaire liée au COVID, les permanences physiques se déroulaient uniquement sur rendez-vous. Les permanences sans rendez-vous ont repris au 1er mai 2022 sauf au cottage des dunes à Berck-sur-Mer qui a maintenu son fonctionnement des permanences sur rendez-vous.

Objectifs 2023

Face au constat de baisse du nombre d'assistants maternels sur le territoire (tendance qui s'observe également au niveau départemental et national), le RPE va entamer, dès septembre 2023, un travail de réflexion en partenariat d'abord avec la CAF et le Département et ensuite avec les acteurs de l'insertion professionnelle du territoire, autour de la promotion du métier d'assistant maternel.

Par ailleurs, une évolution du fonctionnement du RPE concernant les temps d'animation le mercredi matin (Berck-sur-Mer, Verton, Ecuire et médiathèques) est envisagée, au regard de la faible participation du public et des fréquentes annulations.

Charges

- > Achats 15 827 €
- > Services extérieurs 11 540 €
- > Autres services extérieurs 5 516 €
- > Frais de personnel 205 926 €

Recettes

- > Prestation de service CAF 112 007,15 €
- > Produits exceptionnels 6 520 €
- > Bonus territoire 75 064,48 €



20 PÔLE FONCTIONNEL



MARCHÉS PUBLICS

2 AGENTS

- 32 consultations lancées
- 59 marchés attribués
- 23 218 160 € de marchés publics

Contrats d'assurance

- 10 dossiers d'assurance en responsabilité civile
- 5 dossiers au titre de dommage aux biens
- 36 dossiers au titre de l'assurance véhicules
- 6 dossiers au titre de la protection juridique



FINANCES

7 AGENTS

Objectifs 2023

- Préparer le passage de certains budgets au référentiel M57
- Accroître la sécurité des procédures comptables par la mise en place d'un guide et de procédures internes
- Accompagner les directions – former les référents ressources : comprendre les enjeux et obligations de chacun dans le processus comptable
- Mettre en place une comptabilité analytique : services, sites, thématiques





DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

5 AGENTS

- 32 sites connectés
- 15 serveurs physiques
- 35 serveurs virtuels
- 28 progiciels
- 340 ordinateurs fixes et portables
- 106 lignes de téléphonie mobile
- 57 abonnements data/M2M (ligne téléphonie mobile)

Pour les équipements du service des eaux ou de l'environnement : pluviomètres, château d'eau, surpresseurs)

- 470 K€ d'investissement
- 211 K€ de fonctionnement informatique
- 133 K€ de fonctionnement téléphonie
- 130 tickets d'intervention mensuel en moyenne

Principales actions

Dans le cadre du schéma directeur

- Remplacement des postes de plus de 6 ans
- Achat de nouveaux PC portables et intégration
- Remplacement des commutateurs obsolètes et présentant des failles de sécurité

Dans le cadre des projets annuels

- Mise en place d'une solution de sauvegarde des serveurs
- Audit France Relance afin d'analyser le risque cybersécurité et définir les priorités de renforcement de notre politique de sécurité
- Mise en place de solutions de visio-conférence
- Mise en place d'un système de déclaration d'incidents informatique sous la forme de « tickets »
- Déploiement d'un nouvel outil de supervision des équipements actifs (Serveurs, Switch, etc)

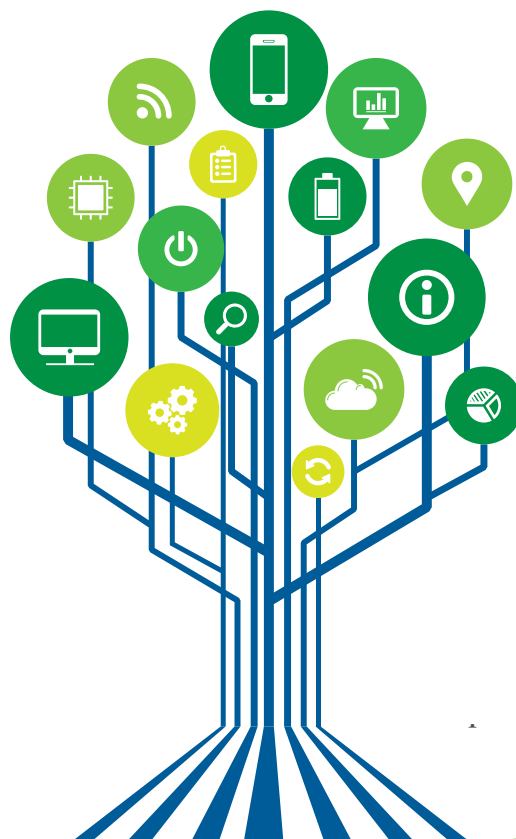
Le développement numérique du territoire

- Suivi des problèmes de raccordement de nos entreprises et administrés

Objectifs 2023

Le système d'information (SI) souhaite renforcer la sécurité du SI (processus de sauvegarde, remplacement des dispositifs de sécurité sur tous les sites, suppression des postes en Windows 7).

- Remplacer et sécuriser la plateforme de télétravail
- Renouveler notre système de messagerie collaborative et améliorer le partage des ressources
- Définir une politique de sécurité du système d'information et rédiger des chartes d'utilisation
- Encadrer l'accès à nos ressources
- Sécuriser nos sites (déchetteries) avec de la vidéo protection
- Poursuivre le suivi des problèmes de raccordement de nos entreprises et administrés







PÔLE DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT

24 PÔLE DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



HABITAT

3 AGENTS

Une mission de lutte contre l'habitat indigne et éradication des logements insalubres mais aussi des actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire :

- Création du Guichet Unique de l'Habitat (GUH)
- 560 consultations ADIL (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement)
- 1 039 demandes traitées par l'Espace Conseil France Renov'
- 8 animations dont 5 réunions publiques sur le territoire
- 42 permanences de l'opérateur Citémétrie
- Création de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL)
- Des actions en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire
- Thermographie aérienne
- Dispositif opérationnel de l'amélioration de l'habitat 57 dossiers déposés / 44 agréés
- Aide au ravalement de façade : 7 dossiers reçus – aide à hauteur de 30% du reste à charge plafonnée à 1 500€
- 43 dossiers de périls instruits
- 88 dossiers de Relevé d'Observations Logement (R.O.L) instruits

GENS DU VOYAGE

1 AGENT

- 1 aire de grand passage : 150 places Berck-sur-Mer
- 2 aires d'accueil permanent : Etaples-sur-Mer 30 places et Verton 30 places
- 5 demandes d'occupation de terrains
- Taux de remplissage Etaples-sur-Mer : 86,25%
- Taux de remplissage Verton : 98,57%

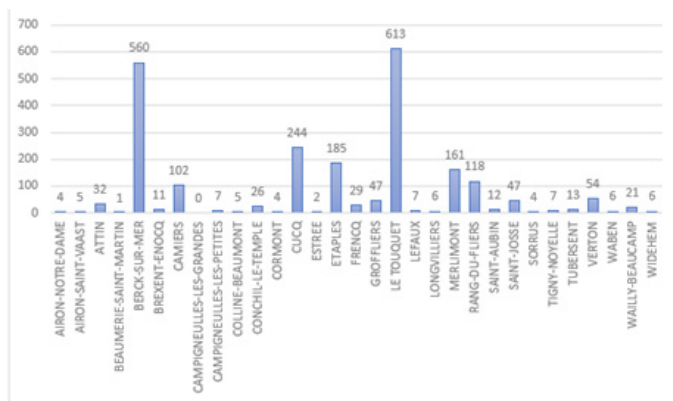


AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

FONCIER

2 AGENTS

➤ Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)



AFFAIRES JURIDIQUES

1 AGENT

Budget prévisionnel 2022

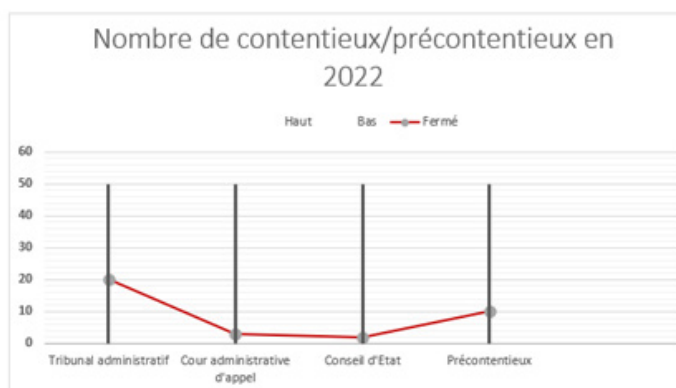
➤ 60 000 €

Budget dépensé en 2022

➤ 48 046,04 €

Budget disponible fin 2022

➤ 11 953,96 €



PLANIFICATION / AUTORISATION DROIT DES SOLS

13 AGENTS

Planification urbaine

- 4 élaborations de documents d'urbanisme
- 17 modifications de droit commun
- 4 modifications simplifiées
- 1 ZAC et 1 Déclaration d'Utilité Publique ZAC
- 1 modification de Sites Patrimoniaux Remarquables

SIG

Niveau d'avancement des travaux SIG réalisés pour certains services de l'Agglo :

Instruction du Droit des Sols mutualisée et communale



Fibre Optique



Service Eau (actualisation poteaux incendie)



Service Eau (numérisation réseaux)



ADS

➤ 3 882 dossiers instruits

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

1 AGENT

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Une prestation d'élaboration du PCAET a été confiée à EGIS. Pour rappel, celle-ci a démarré en 2018.

Le retard pris dans l'élaboration du PCAET a été pour partie rattrapé par une accélération de la démarche en 2022 (phases 2 et 3). Toutefois, 2 changements de référents chez EGIS, et un manque d'implication lors de la réalisation des fiches actions par le dernier référent en instance de départ, conduisent à estimer la livraison de l'ensemble des pièces permettant la saisine de l'Autorité Environnementale à mars 2023. Ce nouveau délai implique une mise à niveau de la nouvelle référente d'EGIS et une phase d'explication des contenus.

26 PÔLE DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Projet de Territoire

Niveau d'avancement 2022

- Réalisation d'un diagnostic multi-compétences sur la base de diagnostics thématiques pré-existants et des entretiens agents
- Présentation Conférence des Maires
- Proposition et préparation d'un Forum du Projet de territoire (mars 2023)

T-Zéro Artificialisation Nette

Le projet de la CA2BM comportant à la fois l'élaboration d'un observatoire géomatique multicritères pour orienter une stratégie d'aménagement du territoire compatible avec les objectifs et les principes du ZAN et un volet de sensibilisation et de pédagogie des enjeux du ZAN auprès des élus et des acteurs territoriaux a été retenu parmi les 22 territoires lauréats.

Etude Cerema / Association Nationale des Elus du Littoral

L'étude s'est clôturée par un COPIL de restitution des phases 2 et 3 qui a eu lieu le 29/11/2022. Elle rend les conclusions suivantes : Une très forte sensibilité des résultats aux hypothèses : Le besoin en logement avant prise en compte du recul du trait de côte est compris entre -1 276 et + 10 561 logements à produire d'ici 2048. L'impact du recul représente une fourchette comprise entre 0 et 1000 logements selon que les scénarios soient optimistes/pessimistes et avec et

sans maintien des ouvrages. Etude de faisabilité pour un plan de déploiement d'installations photovoltaïques sur le patrimoine intercommunal (Cohérence Energies).

Une étude de faisabilité d'installations photovoltaïque sur des sites (bâtiments et parkings communautaires) a été confiée à Cohérence Energies.

Le COPIL de restitution a eu lieu le 11 juillet 2022. Les constats sont les suivants :

- Site de Berck-sur-Mer : Maximiser le potentiel photovoltaïque, chantier de rénovation de la piscine
- Site de Verton : L'autoconsommation collective permettra d'approvisionner notamment le suppressor du CHAM et la BRVE.
- Site d'Ecuires : le potentiel photovoltaïque de 178 kWc des toitures (services techniques, salle de tennis, service déchets) est très intéressant et permet quasiment 100% d'autoconsommation en réunissant 10 consommateurs
- Site d'Etaples-sur-Mer : L'autoconsommation collective permettra d'approvisionner principalement la piscine d'Etaples-sur-Mer, qui a une consommation modeste par rapport à Ecuires ou Berck-sur-Mer.

Etude de hiérarchisation énergétique

- Patrimoine bâti et éclairage public de la CA2BM (FDE 62) : Réunion de restitution le 7 juin 2022.

- Programmation et animation des réunions interservices pour partager les projets transversaux et amener de l'interdisciplinarité dans nos actions quotidiennes et diffuser les enjeux de transition écologique à l'ensemble des services.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La direction du développement économique, touristique, de l'emploi et de la formation est localisée à Etaples-sur-Mer, à la Maison Des Entreprises. Cet équipement héberge un réseau de partenaires institutionnels (Chambre de commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers, BGE, Réseau Entreprendre Côte d'Opale) spécialisés dans l'accompagnement des entreprises ainsi que des chefs d'entreprise sous le format « pépinière d'entreprises ».

En matière de développement économique, la CA2BM intervient dans différents domaines : création et gestion de bâtiments relais, de pépinières d'entreprises, aménagement de zones d'activités...

Zones d'activités

➤ 3 zones d'activités : Campigneulles-les-Petites (ZAE du Moulin), Etaples-sur-Mer (Opalopolis) et Rang-du-Fliers (Champ Gretz)

L'accompagnement des entreprises

- 184 prospects, soit + 57,26% par rapport à l'année 2021
- 18 dossiers de demande de financement instruits : 13 d'entre eux ont reçu un avis favorable, ce qui représente un engagement global de 49 658,43 €
- Loyers charges Opalopolis : 85 466,78€
- Loyers charges Champ Gretz : 40 935,42€

La transformation numérique et digitale des entreprises

- Taux de présence de 53% aux ateliers proposés au 1^{er} semestre
- Taux de présence de 78% aux ateliers proposés au second semestre
- 87 entreprises accompagnées dont 80 entreprises immatriculées sur le territoire de la CA2BM
- 1 Tournée Côte d'Opale Google Ateliers Numériques
- 1 salon WeTech

Les projets transversaux

- Contribution aux Contrats d'Actions pour la Ressource en Eaux (CARE) en lien avec le service environnement
- Restitution de l'étude de positionnement du territoire sur la filière équine en vue d'accompagner le développement de la filière
- Contribution auprès du Pôle Ressources à l'appel à manifestation d'intérêt Groupement d'Employeurs en vue d'étudier l'opportunité de créer un groupement d'employeurs à l'échelle du Montreuillois

Objectifs 2023

- Obtenir la labellisation Programme Alimentaire Territorial
- Poursuivre la mission « Relations entreprises » et l'étendre au secteur du tourisme en lien avec les actions de l'OTC
- Lancer la requalification des cellules artisanales de la Maison des entreprises
- Organiser la deuxième édition du salon WeTech

Le bilan positif de la première édition a démontré l'intérêt pour ce type d'événement. Comme évoqué précédemment, il sera proposé de renouveler cet événement en décembre 2023. La prise de décision au premier trimestre 2023 doit permettre d'apporter une montée en gamme (recherche de financements, détection d'intervenants).

- En lien avec les orientations du SRDEII, définir un nouveau cadre d'intervention aux entreprises.



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- Budget 1,3M d'€

Office de Tourisme Communautaire

- CA de 270k€
- Bureaux d'information : 55 000 visiteurs
- Citadelle de Montreuil-sur-Mer : 21 000 visiteurs - 83k€ CA
- Spectacle son et lumière Les Misérables : 99% de remplissage
- Service Public Médiation Scolaire : 86 interventions
- Service patrimoine : 90 événements - 4 152€ CA
- Taxe de séjour : 118 226,42€





PÔLE OPÉRATIONNEL



COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

65 AGENTS

Une flotte de véhicules

- Pour assurer la collecte : 11 bennes à ordures ménagères (BOM), 1 benne à biodéchets, 1 micro-benne
- Pour le transport des déchets vers les exutoires : 5 camions de transport Ampliroll, 1 camion Ampliroll / Grue, 1 remorque porte-caissons
- Pour les interventions en déchèterie : 3 compacteurs mobiles, également pour la traction des bennes
- 1 grue sur berce pour la collecte du verre
- 89 bennes métalliques
- 1 chariot télescopique avec godet et fourche
- 1 chargeuse
- 1 transpalette électrique
- 2 transpalettes manuels
- 1 parc de conteneurs pour la dotation ou le renouvellement des bacs des usagers
- 1 broyeur de végétaux

3 déchèteries

- Beaumerie-Saint-Martin
- Berck-sur-Mer
- Etaples-sur-Mer

4 plateformes de déchets végétaux

- Camiers
 - Le Touquet
 - Saint-Josse
 - Verton
- 2 points de dépôts de déchets végétaux ont été réhabilités et mis aux normes sur les communes de Frençq et Recques-sur-Course.

Données chiffrées

- 9 690,73 tonnes de déchets valorisés (expédiés vers les filières de recyclage)
- 377 colonnes de collecte du verre
- 70,26 Kg de verre par habitant
- 925,18 tonnes de biodéchets (dont 290,18 tonnes de Coquilles St Jacques)
- 323 composteurs 340 L et 378 composteurs 600 L remis gratuitement
- 74 272,65 tonnes de déchets
- 13 339 contrôles qualité en porte à porte des bacs réalisés par les Ambassadeurs du tri
- Réduction de 34 kg/hab/an des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)
- 112 animations de sensibilisation des jeunes publics
- 5 843 appels traités sur le numéro vert

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Depuis 2019, les taux de TEOM établis sur le territoire de la CA2BM ont été votés à la baisse et définis comme suit :

- Zone 1 composée des communes faisant partie de l'ex Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale : 10 %
- Zone 2 composée des communes faisant partie des ex Communauté de Communes Opale Sud et ex Communauté de Communes du Montreuillois : 12 %

La collecte des ordures ménagères

- 63 colonnes enterrées d'apport volontaire (de 4 ou 5 m³ selon les sites), accueillent également les ordures ménagères du territoire

La collecte des emballages ménagers

➤ Bacs jaunes

- 5 311 contrôles qualité en porte à porte (avant collecte des bacs jaunes) ont été réalisés par les Ambassadeurs du tri
- 423 bacs ont été refusés, soit 7,96 % des bacs jaunes contrôlés

➤ Bacs noirs

- 13 339 contrôles qualité en porte à porte (vérification du contenu avant collecte des bacs ordures ménagères) ont été réalisés
- 1 597 bacs ont été refusés, soit 11,97 % des bacs Ordures Ménagères contrôlés

La collecte du verre

Depuis le 1^{er} avril 2019, la collecte du verre est réalisée sous forme d'apport volontaire sur l'ensemble du territoire de la CA2BM. Le flux « Verre » est composé de bouteilles, de canettes et de pots en verre.

377 colonnes dont 41 enterrées, sont réparties sur le territoire de la CA2BM.

Les tonnages de collecte de l'année 2022 (4 645,68 T) donnent un ratio de 70,26 Kg/habitant (67,43 kg/hab).

Le système CLIINK

Depuis le milieu de l'année 2022, un nouveau système appelé « CLIINK » a été installé sur près de 240 colonnes à verre. Ce système consiste, pour l'utilisateur, à cumuler des points afin de bénéficier d'offres auprès de commerçants partenaires.

La collecte des encombrants

Depuis le 1^{er} avril 2019, la collecte des encombrants sur rendez-vous est réalisée par le prestataire VEOLIA sur l'ensemble du territoire de la CA2BM. Cette collecte concerne les Déchets Encombrants d'une part et les Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE) d'autre part. En 2022, 2 505 rendez-vous ont été honorés, pour un tonnage global de 206,72 tonnes.

La collecte des cartons

La collecte des cartons est réalisée en porte à porte sur l'ensemble du territoire. Cette collecte s'adresse uniquement aux professionnels du territoire. En 2022, 795,93 tonnes de cartons ont été collectées sur le secteur Veolia auprès de 311 professionnels et 108 tonnes sur le secteur Régie auprès de 165 professionnels.

La collecte des biodéchets

Le flux « Biodéchets » est essentiellement composé d'épluchures de fruits et légumes et des restes de repas. Cette collecte s'adresse uniquement aux professionnels du territoire, gros producteurs de biodéchets et a lieu trois fois par semaine toute l'année. En 2022, 925,18 tonnes de biodéchets (dont 290,18 tonnes de Coquilles St Jacques) ont été collectées auprès de 162 professionnels pour le secteur Véolia. Sur le secteur « régie », 28 professionnels bénéficiaient de cette collecte. 89 tonnes de biodéchets ont été collectées en 2022.

Les bennes de déchets végétaux

24 bennes de déchets végétaux réparties sur le territoire.

Le PLPDMA

Le Programme Local de Prévention de Déchets Ménagers et assimilé

➤ 15 ACTIONS PRIORITAIRES

- 1 ➤ Promotion de la prévention pour la réduction des déchets à la source (supports de communication, liste de commerçants éco-responsables, liste des acteurs du territoire en matière de prévention), promotion de l'eau du robinet et du jardinage au naturel
- 2 ➤ Mise en place de déchèteries destinées aux professionnels (accès payant)
- 3 ➤ Accompagner les campings pour une éventuelle mise en place du compostage collectif
- 4 ➤ Continuer le déploiement de la Redevance Spéciale auprès des gros producteurs
- 5 ➤ Accompagner la restauration collective pour limiter la production de déchets (partenariat)
- 6 ➤ Sensibiliser au tri et à la prévention des déchets dans les établissements recevant du public (structures touristiques, communales, hospitalières, EHPAD, locations saisonnières)
- 7 ➤ Mettre en place le réemploi en déchèterie (collecte préservante) et créer un partenariat entre la CA2BM et les acteurs du réemploi
- 8 ➤ Exemplarité de la CA2BM dans les locaux administratifs, les services techniques, les sites (communautaires et communaux)
- 9 ➤ Promotion du tri des déchets verts dans les cimetières en incitant les communes à installer des composteurs et en finançant des pancartes explicatives
- 10 ➤ Augmenter le taux d'adhésion au compostage individuel
- 11 ➤ Mise à disposition de broyat de déchets verts pour les habitants (prestation de broyage)
- 12 ➤ Promotion du Stop pub
- 13 ➤ Mise en place du tri à la source des biodéchets pour les structures, l'habitat collectif et les zones urbaines quand cela est possible
- 14 ➤ Actions sur la prévention des déchets marins (actions et partenariats lors des ramassages de déchets en plage, accompagnement des communes)
- 15 ➤ Engager une réflexion sur la Tarification Incitative (TI)



EAU POTABLE

La gestion de l'eau potable est une compétence facultative fixée par l'arrêté préfectoral du 30 novembre 2016. Elle a été prise par la CA2BM au 1^{er} janvier 2018.

➤ **Budget : 6 252 281,06 €**

28 AGENTS

- Régie sur 40 des 46 communes desservies
- 840 kms de réseaux
- 59 104 abonnés
- 31 réservoirs ou châteaux d'eau
- 12 captages
- 7 182 171 km³ pompés

La station de pompage de Beaumerie-Saint-Martin a commencé à être rénovée.

Travaux d'investissement de 2022

- Travaux réseaux en régie : refectons branchements plomb

Travaux divers

- Déraccordement réservoir de Beutin
- Modification et raccordement réseau
- Création d'une noue
- Terrassement

Etudes

- Mise en place du contrat CARE Airon-Saint-Vaast
- Diagnostic Territorial Multi-pression du champ captant de Conchil-le-Temple
- Essai de traçage sur le champ captant d'Airon-Saint-Vaast (basses eaux)
- Etude BRGM sur le fonctionnement hydraulique du champ captant d'Airon-Saint-Vaast

Travaux ouvrages

- Écuire : réhabilitation réservoir
- Beaumerie-Saint-Martin : réhabilitation station de pompage
- Campigneulle-les-Petites : suppression pour Unité de Distribution d'eau potable de Sorrus

Les services de la CA2BM réalisent des contrôles de la chloration sur les ouvrages une fois par semaine et en tous points du réseau tous les jours ouvrés.

L'eau sur le champ captant d'Airon-Saint-Vaast ayant des problèmes de qualité, la construction de l'usine de traitement d'eau potable qui est prévue à Rang-du-Fliers va débuter en avril 2023. La durée des travaux sera de 2 ans.

- 41 608 abonnés en collectif
- 378 kms de réseaux
- 5 088 912 m³ traités
- 4 stations d'épuration
- 13 mini-stations d'épuration

Redevance eau 2022

- 40 569 factures
- 374 avoirs ont été réalisés en régie
- 2 509 abonnés sont mensualisés
- **Prix fixe : 45 € H.T**
- **Prix variable à 1,035 € H.T**

ASSAINISSEMENT

Collectif

Le service public d'assainissement (SPA) garantit l'acheminement et le traitement des eaux usées via les réseaux d'assainissement et les stations d'épuration. Il doit également veiller à limiter les impacts environnementaux, notamment en maîtrisant les rejets de façon à garantir le retour au bon état écologique des cours d'eau et des eaux de baignade.

Budget primitif : 20 615 007,59 €

- 1 521 ventes
- 5 088 912 m³ traités
- 41 608 abonnés
- 4 stations d'épuration

Non collectif

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est géré intégralement en régie. Les missions principales sont le suivi administratif de dossier pour des systèmes neufs ou réhabilités, les contrôles de travaux neufs ou de réhabilitation, les contrôles de diagnostic, les contrôles vente.

Budget primitif : 776 551 €

- 296 ventes
- 4 diagnostics
- 137 suivis de travaux neufs ou réhabilitations
- 1 309 vidanges

EAUX PLUVIALES

- 326 kms de réseaux
- 20 bassins de stockage
- 12 postes de relèvement



GEMAPIE

17 AGENTS

Budget principal – service GEMA

Budget principal – service GEMA

	Investissement		Fonctionnement	
	Budgété (HT)	Réalisé (HT)	Budgété (HT)	Réalisé (HT)
Lutte Inondations	995 651.61€	60 203.76€	539 500.00€	381 069.58€
Défense Mer	668 877.95€	365 184.21€	191 650.00€	148 553.95€
Préservation Milieu Naturel	39 294.20€	4 057.81€	30 200.00€	39 094.28€
Total	1 703 823.76€	429 445.78€	761 350.00€	568 717.81€

Budget principal – service LIDO

Budget principal – service LIDO

	Investissement		Fonctionnement	
	Budgété (HT)	Réalisé (HT)	Budgété (HT)	Réalisé (HT)
Total	10 150.00€	243.79€	30 650.00€	26 487.95€

Budget principal – service ENVI

Budget principal – service ENVI

	Investissement		Fonctionnement	
	Budgété (HT)	Réalisé (HT)	Budgété (HT)	Réalisé (HT)
Total	52 913.00€	27 838.00€	10 500.00€	14 400.00€

GEMAPIE TERRE

L'année 2022 a été marquée par d'importantes opérations de rattrapage d'entretien réalisées sur les ouvrages de rétention hérités des communautés de communes fondatrices, ainsi que la reprise des travaux d'hydrauliques douces en régie pour protéger les biens bâtis et les personnes d'éventuelles inondations ou coulées de boues

- Programme de lutte contre l'érosion et le ruissellement
- Gestion des ouvrages hydrauliques
- Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de la Canche
- Travaux en rivières
- Participation à « l'Equirando » et à la « Route du Poisson »
- Création d'un itinéraire équestre « Boucle de la baie d'Authie à l'arrière-pays »
- Elaboration d'un Schéma des espaces naturels de la CA2BM en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels
- Suivis environnementaux et mesures compensatoires

GEMAPIE MER

- Gestion du trait de côte
- PAPI Bresle-Somme-Authie (BSA) et mise en œuvre du système d'endiguement Authie Nord
- Suivi et mise en œuvre de la démarche ANEL – CEREMA
- Diagnostics de réduction de la vulnérabilité du bâti : opération « Pieds au sec »

- Zone de Mouillage et d'Équipement Léger (ZMEL) de la Madelon

Objectifs 2023 GEMAPIE Terre

- PAPI Canche
 - Lancement des opérations de maîtrise d'œuvre associées aux zones d'expansion des crues inscrites au PAPI Canche
 - Lancement de l'étude permettant d'arrêter le système d'endiguement de la basse vallée de la Canche
 - Lancement des diagnostics de vulnérabilités
- Entretien des ouvrages hydrauliques
- Entretien de cours d'eau
- Ruissellements – Erosion
 - Entretien en régie des dispositifs d'hydraulique douce
 - Mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissements bassins « Erosion »
- Inventaires environnementaux et mesures compensatoires

- ZMEL – Madelon
 - Suivi écologique renaturation
 - Hydrocurage d'entretien ponctuel
 - Entretien végétation sur l'aire de stationnement et abords de la voie d'accès cale mise à l'eau
 - Gestion plaisanciers ZMEL (bornes eau / électricité)
- Randonnée
 - Finalisation du projet de nouvel itinéraire équestre autour de Saint-Josse et inauguration
 - Haltes équestres avec barres d'attache à matérialiser
 - Mise en ligne des traces GPX associées aux sentiers de randonnée
 - Partenariat Conservatoire d'espaces naturels - Office Nationale des Forêts - CDLRL/Office de Tourisme Communautaire pour organiser des randos-natures commentées
 - Recherche de connexions entre les itinéraires
 - Régularisation des opérations d'entretien des chemins de randonnée

Objectifs 2023 GEMAPIE Mer

- PAPI BSA
 - Reprise des dossiers règlementaires du système d'endiguement Authie Nord pour un nouveau dépôt en 2023
 - Elaboration du projet de PAPI BSA 2
- Demandes d'autorisation pluriannuelles de gestion du trait de côte

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET ÉVÉNEMENTIELS

37 AGENTS

- 3 centres aquatiques
- 117 015 entrées piscines
- 2 305 entrées Bien-être / Fitness
- 1 complexe sportif
- 6 agents
- 1 tennis couvert
- 1 terrain synthétique
- 2 stades

Le service des équipements sportifs et de l'événementiel assure la gestion des équipements sportifs : centres aquatiques de Berck-sur-Mer, Etaples-sur-Mer et Écuire, du complexe sportifs d'Écuire et de ses salles et terrains annexes (synthétique, stades Saint Justin et Mionnet, tennis couvert) au titre des compétences optionnelles en matière d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

Le service gère également le prêt, la livraison et l'installation de matériel de manifestation qui est mis à la disposition des communes de la CA2BM (Barnums, jeux de lumière, chaises, podiums), ou pour l'organisation de manifestations communautaires.

FREQUENTATION DES TERRAINS DE FOOTBALL DU COMPLEXE

- Le terrain d'honneur du COSEC (terrain F. Dubois)
 - Section sports études football COLLECTIF : 84 h
 - Union sportive jeunesse Montreuil football : 122 h
- **Total en heures : 206**
- Le terrain Cédric Mionnet à Ecuire
 - Lycée sports études : 237 h
 - Union sportive Montreuil Football Association entraînement : 482 h
- **Total en heures : 719**
- Le terrain synthétique (terrain G. Dhalluin)
 - Scolaires : 132 h
 - Associations Merlimont-Attin-Montreuil-Conchil-Verthon-Wailly : 1 753 h
 - Compétitions officielles : 438 h
 - Compétitions amicales : 284 h
 - ALSH : 98 h
- **Total en heures : 3 875**
- Le terrain du stade Saint-Justin à Ecuire
 - Lycée et collège : 300 h
 - Association USJM : 646 h
- **Total en heures : 946**

FRÉQUENTATIONS DU COMPLEXE SPORTIF ESPACE R.LAVOGEZ

- Scolaires : 1 622 h
- Associations : 1 136 h
- Pôle jeunesse : 37 h
- Conseils CA2BM : 11 h
- Commissions CA2BM : 41 h
- Autres réunions : 71 h
- Locations payantes : 4 h
- Locations autres : 11 h

FREQUENTATION DU COMPLEXE SPORTIF ESPACE B. PION

- Scolaires : 1 890
- Associations et Clubs sportifs : 2 536
- CAJ de Montreuil-sur-Mer : 380

Dans les centres aquatiques, on peut noter les opérations d'investissement suivantes pour l'année 2022 :

- Des travaux de rénovation pour la piscine d'Écuire
- Des achats de mise à l'eau pour la piscine d'Écuire et celle de Berck-sur-Mer
- Achat d'un nouveau sauna à la piscine d'Écuire
- Achat d'une autolaveuse à la piscine d'Etaples-sur-Mer
- Achat d'un robot nettoyeur à la piscine d'Écuire

BILANS FINANCIERS CENTRES AQUATIQUES

- Dépenses globales de fonctionnement : 2 800 435 €
- Recettes globales de fonctionnement : 356 249 €
- Dépenses globales d'investissement : 1 212 745 €
- Recettes globales d'investissement : 262 094 €





CENTRE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

31 AGENTS

- 1 Direction technique et secrétariat
- 1 Service espaces verts
- 1 Service bâtiments
- 1 Service nettoyage des bâtiments

Les agents du service travaux et entretien du patrimoine interviennent dans la création, la maintenance et l'entretien des espaces verts, des bâtiments et voiries communautaires dans le périmètre des 46 communes membres de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois.

LES MISSIONS MENÉES AU SERVICE TRAVAUX ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE

- Répondre aux demandes des différents services internes à la CA2BM ainsi qu'aux communes dans le cadre du service commun
- Assurer l'entretien et la maintenance du patrimoine communautaire comprenant les bâtiments, les espaces verts et les équipements propres à la collectivité

Pour les missions récurrentes, elles se répartissent comme suit :

- Interventions en espaces verts : entretien des sites sportifs, des abords de piscine, bassins de rétention, haltes randonnée, réservoirs, stations de pompage et d'épuration, réserves de défense incendie, abords des patrimoines et voiries communautaires
- Interventions sur réseaux électriques : éclairage public, dépannages et travaux électriques des bâtiments communautaires, travaux neufs sur nouvelles installations
- Interventions tous corps d'état sur bâtiments et flotte de véhicules : peinture, maçonnerie, menuiserie, plomberie, travaux d'entretien, de maintenance, de création ou fabrication sur bâtiments ou espaces communautaires

En 2022, le service commun représente 407 demandes provenant des communes dont 143 orientées vers les agents du Service Technique et Entretien du Patrimoine, 64 vers des

prestataires de marché, 35 vers le Centre Technique Municipal de Berck-sur-Mer et le reste vers d'autres services de la CA2BM.

ORIENTATION DES DEMANDES PROVENANT DES COMMUNES

- Service Déchets : 2 demandes
- Service Travaux Entretien et Patrimoine : 143 demandes
- Assainissement : 1 demande
- GEMAPIE : 1 demande
- Service Distribution Eau Potable : 1 demande
- Centre Technique Municipal de Berck-sur-Mer : 35 demandes
- Prestataires : 64 demandes
- Manifestations : 160 demandes
- 744 demandes d'intervention proviennent des services internes de la CA2BM

COÛTS DES INTERVENTIONS LIÉES AU SERVICE COMMUN

Pour l'année 2022, le montant des crédits alloués aux communes pour les prestations techniques dans le cadre du service commun a été provisionné à hauteur de 80 600 €.

Le montant des prestations effectives réalisées a été chiffré à 98 364,75 € auquel il faut déduire la somme de 39 402 € qui a été facturée aux communes ayant dépassé le droit de tirage accordé.

Le montant effectif est en hausse de 6,15 % par rapport à 2021, alors que le nombre d'interventions a progressé de 46,40 % (245 demandes en 2021 / 407 en 2022).

OBJECTIFS 2023

- Étude pour la construction du nouveau siège communautaire à Écures et l'aménagement d'une aire de stockage et de stationnement sur un terrain adjacent
- Aménagement de nouveaux ateliers à la Maison Des Entreprises à Etaples-sur-Mer
- Après l'étude de faisabilité, mise en place d'un plan d'actions pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le patrimoine intercommunal
- Mise en place d'un service payant pour les bornes de recharge des véhicules électriques



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

323 AGENTS

Employés par la Collectivité au 31 Décembre 2022

- 239 fonctionnaires
- 55 contractuels permanents
- 29 contractuels non permanents
- 4 agents sur emploi fonctionnel dans la Collectivité
- 16% des contractuels permanents en CDI

Caractéristiques des agents permanents

- La répartition des agents par catégorie
 - Catégorie A : 9 %
 - Catégorie B : 20 %
 - Catégorie C : 71 %
- La répartition par genre
 - Femme : 40 %
 - Homme : 60 %

Pyramide des âges

- En moyenne, les agents de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois ont 44 ans

Mouvements

- 41 arrivées d'agents permanents
- 24 départs

Évolution professionnelle

- 169 avancements d'échelon
- 6 avancements de grade
- 1 lauréat d'un examen professionnel nommé

Sanctions disciplinaires

- Une sanction disciplinaire prononcée

Budgets et rémunérations

- Les charges de personnel représentent 20,42 % des dépenses de fonctionnement, soit 14 513 909 €
 - Le RIFSEEP a été mis en place pour les fonctionnaires et pour les contractuels ainsi que le CIA
- Les primes sont maintenues en cas de congés de maladie ordinaire
- La CA2BM a adhéré au Régime général d'assurance chômage pour l'assurance chômage de ses agents contractuels

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations par catégorie et par statut

- Fonctionnaires
 - Catégorie A : 38 %
 - Catégorie B : 37 %
 - Catégorie C : 21 %
- Contractuels
 - Catégorie A : 24 %
 - Catégorie B : 23 %
 - Catégorie C : 10 %

Absences

- Fonctionnaires : 11,58 %
- Contractuels permanents : 3,14 %

Accidents de travail

- 20 accidents de travail déclarés

Handicap

- 16 travailleurs handicapés employés sur emploi permanent

Préventions et risques professionnels

- 2 assistants de prévention désignés dans la Collectivité

Dépenses en termes de sécurité de prévention et de qualité de vie au travail

- La CA2BM a effectué les dépenses suivantes : 73 892 €

Formation

- 42,5 % des agents permanents ont suivi une formation d'au moins 1 jour
- 612 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2022
- 115 457 € ont été consacrés à la formation en 2022

Action sociale et protection sociale complémentaire

- La Collectivité participe aux contrats de prévoyance : 53 357 €

Relation sociales

- 25 jours de grève recensés
- Comité Technique Territorial : 4 réunions

DIRECTON DE LA COMMUNICATON

1 AGENT

Un nom, un logo permettent d'identifier notre structure auprès de la population, des élus ou des partenaires. Avec ses nombreuses compétences (Urbanisme, Eau potable, Assainissement, Développement Economique, Déchets, Culture, Transports, Numérique, Petite Enfance, Environnement, etc ...) la CA2BM est un acteur fort et incontournable du territoire. Faire connaître et faire comprendre le rôle de la CA2BM dans le quotidien de ses quelques 67 000 habitants répartis sur les 46 communes est la mission du service de communication. La mise en place d'un service communication a été profitable à ce besoin d'identité sur le territoire.

Moyens humains et matériels

Pour remplir ses missions, le service communication intègre un chargé de communication, lequel s'appuie sur l'ensemble des responsables de service pour collecter les éléments nécessaires à une bonne compréhension et une complète diffusion des actions menées par la CA2BM. En septembre 2022, le recrutement d'un apprenti en alternance a permis au service d'étoffer un peu plus ses missions.

Pour élaborer sa communication, la CA2BM dispose d'outils de communication digitale, tant interne qu'externe

- Un site internet (créé en interne)
- L'intranet (créé en interne)
- Une page Facebook
- Un compte Twitter
- Un compte Instagram

Le service s'appuie également sur son réseau en matière de presse locale (presse écrite, radio) sans oublier les communes membres de l'agglomération.

Thématiques et Missions

➤ Rédaction et distribution d'un magazine intercommunale intitulé « Agglo Infos ». Pour l'année 2022, trois numéros ont été distribués dans les boîtes aux lettres des habitants. Ces

magazines sont également accessibles en version numérique sur le site www.ca2bm.fr

- Réalisation et montage films pour les cérémonies des vœux, la promotion de la CA2BM lors des RICV de Berck-sur-Mer
- Organisation de plusieurs points presse pour le lancement de chantiers ou inaugurations comme la Digue Rétro-Littorale.
- Suivi du marché pour l'impression de supports de communication pour tous les services
- Mise en ligne régulière des informations internes, à destination des agents
- Reportages photographiques pour suivi de travaux, évènements, cérémonies,...
- Accompagnement des services dans leurs besoins de communication ou de réalisation de supports

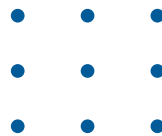
Objectifs 2023

- Mener une réflexion sur une nouvelle présentation graphique du site internet et de l'intranet
- Mise en place d'une lettre interne à destination des agents
- Accentuer la visibilité de la CA2BM au travers de divers supports et manifestations
- Poursuivre la communication auprès des élus (notamment des nouveaux)
- Promouvoir les actions de la CA2BM et valoriser le soutien de l'agglomération aux projets des communes
- Travailler sur la signalétique des équipements communautaires à destination des usagers

Indicateurs

- Plus de 200 articles dans la presse locale ont évoqué les actions de la CA2BM
- De 300 abonnés fin 2018, la page Facebook de la CA2BM est suivie aujourd'hui par plus de 5633 personnes. La page Facebook est devenue un vrai moyen de contact pour la population qui a besoin de poser des questions et d'obtenir des réponses rapides. La présence de la CA2BM sur Instagram permet également de toucher une population plus « jeune ».





DIRECTION DE LA CULTURE

Cinémas, médiathèques, saison culturelle intercommunale, patrimoine, Pôle Intercommunal d'Apprentissage des Musiques (PIAM)..., la CA2BM propose un large panel d'équipements et d'évènements culturels !

Le PIAM

Le PIAM est un service territorial d'enseignement artistique qui a pour mission l'enseignement de la musique auprès des enfants des écoles maternelles et élémentaires du territoire, en partenariat avec les enseignants volontaires.

Le PIAM propose aux enfants la rencontre avec le spectacle vivant en programmant des spectacles musicaux de qualité dans le cadre scolaire.

Véritable acteur culturel du territoire, le PIAM travaille avec des partenaires locaux et mène des projets culturels en lien avec les musées, les médiathèques, le patrimoine local, les écoles de musique, les CLEA ...

Le PIAM anime également des ateliers musicaux au sein du Relais d'Assistantes Maternelle.

Équipements culturels communautaires

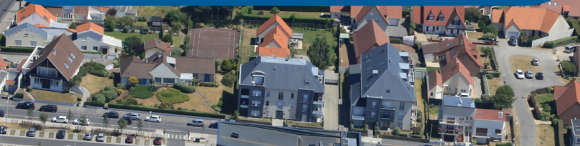
- Les médiathèques de Berck-sur-Mer, Conchil-le-Temple, Rang-du-Fliers et Attin
- Les cinémas de Berck-sur-Mer et de Montreuil-sur-Mer.

Saison culturelle

➤ La CA2BM, c'est aussi une saison culturelle accessible à tous, ne serait-ce que par la gratuité de nombreux rendez-vous. Et ça, ce n'est pas rien.

- 14 spectacles
- 32 communes ou lieux concernés







Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois

11-13, Place Gambetta, Montreuil-sur-Mer 62170

☎ 03 21 06 66 66

🌐 www.ca2bm.fr

Rédaction: Direction Générale des Services / Direction des Ressources Humaines / Direction de la Communication

Conception / Création : Direction de la Communication

Édition Juin 2024